

## Climat: les banques françaises financent toujours plus les énergies fossiles

PAR MICKAEL CORREIA

ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 19 MAI 2021



Prirazlomnaya, première plate-forme pétrolière arctique au monde, en mer de Pechora (Russie), le 8 mai 2016. © Sergey Anisimov / Anadolu Agency via AFP

Alors qu'Emmanuel Macron veut faire de la finance un acteur clé de la lutte contre le réchauffement planétaire, les grandes banques françaises ont accordé, selon plusieurs ONG, 100 milliards de dollars aux multinationales du pétrole, du gaz et du charbon depuis le début de la crise sanitaire.

«*Le nerf de la guerre, c'est la finance. Avec elle, pour protéger notre planète, nous pouvons changer la donne* », a tonné Emmanuel Macron, lors du sommet sur le climat organisé par Joe Biden le 22 avril.

Mais le président français a beau marteler que la finance privée est un levier essentiel pour freiner le réchauffement climatique, le secteur bancaire et le CAC 40 nous enferment, au contraire, dans une dépendance croissante aux énergies fossiles.

D'après une **étude** publiée mardi par les Amis de la terre et Oxfam, entre le début de la crise sanitaire et mars 2021, BNP Paribas, la Société générale, le Crédit agricole et le groupe Banque populaire-Caisse d'épargne ont financé, à hauteur de 100 milliards de dollars, les entreprises œuvrant dans les secteurs climaticides du charbon, du pétrole et du gaz.

Un quart de cet afflux d'argent a été capté par les huit plus grandes majors de l'industrie fossile, à savoir BP, Chevron, Eni, Equinor, ExxonMobil, Repsol, Shell et Total.

«*Les entreprises du secteur des hydrocarbures sont venues lever des capitaux sur les marchés financiers pour faire face à la baisse de l'activité*

*mondiale et à la chute du cours du pétrole dues à la pandémie. Et les banques françaises sont venues à leur secours*», explique Alexandre Poidatz, chargé de plaidoyer finance et climat chez Oxfam.

Depuis janvier 2020, BNP Paribas a, par exemple, à lui seul accordé 12 milliards de dollars pour renflouer les caisses de ces huit multinationales.

Le rapport démontre, par ailleurs, que les grandes banques françaises ont augmenté de 22,5% leur aide financière aux pollueurs climatiques entre 2019 et 2020. La compagnie pétrolière britannique BP, une des entreprises les plus émettrices de gaz à effet serre au monde, a ainsi bénéficié en 2020 de 7,8 milliards de dollars de la part de BNP Paribas, du Crédit agricole et de la Société générale.

Mais ce sauvetage des huit majors fossiles a coûté très cher au secteur bancaire français. En dépit de toute logique économique, BNP Paribas, le Crédit agricole et la Société générale ont acheté, en 2020, 24 millions de nouvelles actions de ces entreprises, malgré la crise. Pourtant, le coût des actions des industriels fossiles a chuté en moyenne de 37 % cette même année.

«*Résultat des courses : les portefeuilles d'actions de ces trois banques rien que dans les majors ont, au total, perdu 1,4 milliard de dollars en une année* », indique l'étude.



Prirazlomnaya, première plate-forme pétrolière arctique au monde, en mer de Pechora (Russie), le 8 mai 2016. © Sergey Anisimov / Anadolu Agency via AFP

«*Il existe une addiction irrationnelle entre les majors fossiles et le secteur bancaire français. Ce dernier possède énormément d'actions et d'obligations dans ces entreprises dont l'effondrement serait pour lui synonyme de lourdes pertes financières*, souligne Lorette Philippot, chargée de campagne finance privée

aux Amis de la terre France. *Ces multinationales nocives sont aujourd'hui "too big to fail" aux yeux des banques, donc elles ne leur refusent rien.* »

« *Les intérêts des entreprises fossiles sont alignés avec ceux des banques, ajoute Alexandre Poidatz. L'atteinte d'objectifs climat ne représente par exemple que 0,8 % de la rémunération du PDG de BNP Paribas. Leur priorité reste de maximiser les profits à court terme, l'ambition climatique vient bien après.* »

Des engagements lacunaires

Le 29 octobre 2020, le ministre chargé de l'économie, Bruno Le Maire, **clamait** : « *La place financière de Paris doit continuer de renforcer son ambition climatique, y compris en matière de sortie du charbon et des énergies non conventionnelles.* »

Après que les institutions financières françaises se sont engagées, en 2019, à publier des stratégies individuelles de sortie du charbon, Bruno Le Maire a, ce jour-là, « *invité* » la finance hexagonale « *à développer une stratégie de sortie du financement des activités pétrolières non conventionnelles* ».

Les travaux des Amis de la terre et d'Oxfam révèlent néanmoins que, depuis janvier 2020, BNP Paribas, la Société générale, le Crédit agricole et Natixis ont accordé plus de 17 milliards de dollars à la trentaine d'entreprises les plus « *agressives* » au monde en termes d'exploitation des pétroles et gaz de schiste – des hydrocarbures extrêmement néfastes pour le climat.

Ces trente firmes, à l'instar d'ExxonMobil, prévoient de produire, d'ici à 2050, l'équivalent de la consommation de pétrole de la France pendant 378 ans. Une véritable bombe climatique.

« *L'ONU appelle à une baisse de production des énergies fossiles de 6% par an. Ce soutien des banques françaises nous condamne collectivement à ne pas respecter nos engagement climatiques pour 2030, rappelle Lorette Philippot. En somme, nous sommes déjà en train de rater le premier palier pour atteindre d'ici à 2050 la neutralité carbone. Croire*

*en l'autorégulation de la finance comme le fait le gouvernement, c'est un choix politique dangereux pour le climat.* »

Le 12 mai dernier, l'association Reclaim Finance publiait un « **Scan de la finance fossile** », un outil d'évaluation permettant de passer au crible les politiques adoptées par une cinquantaine d'acteurs financiers français sur leur sortie des pétroles et gaz non conventionnels.

Directrice et fondatrice de l'ONG, Lucie Pinson détaille : « *Les engagements des banques demeurent très lacunaires. Aucune ne prend en compte l'expansion des infrastructures fossiles déjà existantes. Or, pour arrêter un secteur économique, il faut déjà endiguer son développement !* »

Et d'ajouter : « *Tandis que Bruno Le Maire fantasme sur le fait que les banques pourront elles-mêmes se contraindre, la place financière de Paris soutient toujours les entreprises à l'avant-garde de l'expansion pétrolière et gazière.* »

BNP Paribas, à l'occasion de son assemblée générale ce mardi, a **annoncé** en fanfare la réduction « *de 10% d'ici à 2025 de l'exposition de son portefeuille de crédit aux sociétés impliquées dans l'exploration et la production de pétrole par rapport au niveau d'aujourd'hui* ».

Une annonce clairement insatisfaisante au yeux d'Alexandre Poidatz. « *Le transport et la transformation des hydrocarbures, qui représentent la moitié de l'industrie fossile, ne sont pas pris en compte, analyse le chargé de plaidoyer chez Oxfam. Et puis cela n'engage que le portefeuille de crédit, BNP Paribas peut donc continuer à acheter des titres d'entreprises climaticides...* »

« *Les banques font part d'un aveuglement volontaire. Le business model des majors demeure centré sur les fossiles, à l'image de Total, qui maintient sa production pétrolière et prévoit d'augmenter d'un tiers sa production de gaz d'ici à 2025, abonde Lucie Pinson. En mars dernier, nous avons révélé que BNP Paribas était la première banque européenne et la quatrième mondiale à financer les énergies fossiles. C'est une honte.* »

## CAC 40 climaticide

Ce même mois de mars, Oxfam **dévoila**, pour sa part, que les trois premières entreprises les plus climaticides du CAC 40 étaient des banques : BNP Paribas, la Société générale et le Crédit agricole.

Chacune de ces institutions bancaires émet plus de gaz à effet de serre que la totalité des Français. Et elles sont alignées sur une trajectoire nous conduisant vers un réchauffement planétaire de +4°C d'ici à 2100, une température qui dépasse de loin l'objectif de +1,5°C inscrit dans l'Accord de Paris.

Selon une brève **étude** de l'Observatoire des multinationales publiée début mai, le gestionnaire d'actifs américain BlackRock a été, quant à lui, le premier bénéficiaire des dividendes du CAC 40 en 2021. Le plus important investisseur au monde a touché près de 1,7 milliard d'euros de la part des grands groupes français.

Pourtant, plus de **85 milliards de dollars d'actifs** gérés par BlackRock sont investis dans des entreprises du secteur du charbon, premier contributeur au réchauffement planétaire.

« *BlackRock vote quasi systématiquement contre les motions proclimat lors des assemblées générales des entreprises au sein desquelles il est actionnaire, décrypte Maxime Combes, économiste et coauteur de cette étude sur le CAC40. Les 1,7 milliard d'euros que cette société d'investissement a perçus sont en grande partie liés à la destruction de la planète, puisque Total est le champion du versement de dividendes, avec 7,6 milliards d'euros reversés à ses actionnaires en 2020.* »

Alors que 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en Europe, l'Agence internationale de l'énergie **vient d'annoncer** que 2021 sera l'une des pires en matière de hausse des émissions de gaz à effet de serre, préconisant l'arrêt de tout nouveau projet fossile.

« *Quand Emmanuel Macron dit que le nerf de la guerre, c'est la finance, il a raison. Sauf que, pour lui, c'est la solution, alors qu'il s'agit du problème* », conclut Alexandre Poidatz.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.